CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de cinque lignes pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

MAGASINS A LOUER.

Le MAGASIN et l'arrière magasin de la maison No. 85, rue Toulouse. Pour les termes, s'adresser à CARRIERE & BORDUZAT,
27 nov rue St. Louis, No. 11

A LOUER.

Une **MAISON** de 7 appartements, un office, un établissement dans la cour pouvant loger quinze esclaves, une écurie &c., située rues Mandeville et Amour. CHARLES HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

A LOUER.

La maison située encoignure des rues Prytanée et Erato, la rue Prytanée faisant suite à la rue du Camp ; résidence jolie et commode. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS A. LEMOYNE,
21 nov—15,3ps rue Julie, No. 81.

A LOUER.

La maison appartenant à Mme. Veuve Duverger, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, avec ses dépendances, cour, jardin, cabannes à nègres, &c. On louera pour une année, ou pour plusieurs. Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 21 nov—10

J. R. PUTNAM, *DENTISTE.*

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il demeure actuellement dans la maison récemment occupé par le docteur Ker, à l'encoignure des rues du Canal et Royale, où on pourra le trouver depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures de l'après-midi, prêt à remplir les devoirs de sa profession. Il invite les personnes qui désirent l'employer et le consulter, à venir chez lui, vu qu'il lui est impossible de sortir durant cette partie de la journée (excepté en cas d'indisposition), il a pour les personnes qui l'honorent de leur visite un salon dis inct et séparé, des appartements de sa famille, et où elles peuvent être tout-à-fait en particulier pendant l'opération ou en attendant ses services s'il se trouve occupé. Ses prix sont ceux sanctionnés par l'usage dans sa profession et il n'en départira que pour les personnes de moyens limités ou pour les familles qui l'honoreront de leur confiance ; dans ce cas il fera une déduction raisonnable. N'ayant aucun aide et voulant toujours qu'on le trouve chez lui, il est évident qu'il ne peut tenir de comptes et collecter lui-même ce qui lui est dû, il prie donc les personnes qui recevront ses services de vouloir bien régler au moment ou aussitôt qu'ils le jugeront convenable, plusieurs personnes n'étant offensées de se voir présenter des comptes par un tiers commis à cet effet. Il espère que l'on sera ponctuel aux rendez-vous donnés, ou qu'on l'avertira à temps, la négligence à cet égard pouvant être d'un grand inconvénient pour d'autres personnes, et lui causant toujours à lui même une perte de temps. Il prie les personnes qui lui doivent pour services rendus durant la dernière saison de vouloir bien venir régler leurs comptes. 30 nov

GARLEPIED & Cie.

CHAUDRONNIERS, POMPIERS,

HYDRAULICIEN ET MECANICIEN.

RUE CONDE, No. 49,

Entre les rues Dumaine & St. Philippe.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Guite, à Ratinerie, Lampes, Cuillers et Ecumoirs à Sucre, &c. &c.

Il apporte de France les derniers modèles d'Appareils Distillatoires qui y ont été perfectionnés par les meilleurs distillateurs, tels que Dérone, Baglioni, Dérode, Zie. Adam, Berard, &c. Il est lui-même inventeur et propriétaire d'un nouvel appareil distillatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de Dérone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à comue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher lui même jusqu'à ce que celui qui doit le conduire soit suffisamment instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises) Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien minime, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne pouvant pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour élever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laisse rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Gardes-robes ou sièges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur, les matières fécales y séjourneraient-elles un mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres; dito à fourneaux; toutes sortes d'établissements de bains soit publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de dessente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donne à tout ce qui sort de son attelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

AVIS est par le présent donné, que conformément à une requisition présentée à la Direction, et aussi, conformément à la 15e. section de l'acte pour incorporer la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, une assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu à l'hôtel de Bishop, encoignure des rues du Camp et de la Commune, le samedi 14 décembre prochain, à 10 heures du matin, "pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque sont conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de ladite banque."

Par ordre de la direction,
11 nov WM. G. HEWES, *président.*

EN déchargement du navire Rachel & Mars, de Liverpool, Nankins bleus; robes imprimées; robes blanches; madras et mauxlis; mouchoirs du batiste; bas de coton; demi-bas de laine; toile à chemise, coton gros, indiennes merimacks; mousselines imprimées, bretelles; imprimés et brochés du Havre; 16 balles de toiles imprimées, françaises; 4 do. imprimées pour robes, en vente chez
21 nov KENNEDY, DUREL & Co.

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAUX.

EN débarquement du navire David Cannon de Liverpool et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Faience, dans lequel se trouvent plusieurs services de table des plus nouveaux dépeins.

En magasin, Faience de toutes qualités, verres à Champagne, verres à vin et à liqueur, carafes, gobelets taillés et unis, moutardiers, pots liqueur, huiliers, services en porcelaine, tasses et soucoupes do., bols et soucoupes, do. bols à punch do. beurriers do. moutardiers do., verserie commune en tout genre ainsi qu'une fouture de Faience choisie exprès, pour le marché du Mexique et avant droit au rawback. V. ACARD.
27 nov Rue de Vieille Levée, No. 37.

VIN DE TENERIF en demi pipes et quart de barriques, à vendre par
22 nov HAGAN, NIVEN & Co.

SCHONINGER, *rue de Chartres, No. 104, entre Toulouse et St. Pierre,*

A l'honneur de prévenir les habitans de cette ville, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment complet de Chaussures françaises pour les dames, ainsi que des Brodequins de toutes couleurs. Il tient aussi une quantité de cuirs français, veaux girés et tiges de bottes extrêmement souples et de bonne qualité ; peaux de moutons de toutes couleurs.

Il a, de plus, à vendre, un joli billard français d'un goût moderne, ayant un éclairage d'une nouvelle invention, pour faciliter les joueurs. 26 nov—8

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, en débarquement du brick Gustave Ernest, de Bordeaux : 25 pipes Eau-de-vie de Cognac, même. preuve; 12 demi-pipes vieille Eau-de-vie fine Champagne; 12 demi-pipes vieille Eau-de-vie de Cognac de 1815; 30 milliers Bouchons longs par sacs de 500; 150 paniers Anisette supérieure. Aussi, en débarquement de la barque Hélipe, de Bordeaux : 200 petites bottes de pruneaux.

CARRIERE & BORDUZAT,
20 nov rue St. Louis, No. 11

HUILE D'OLIVE—100 pièces huile d'olive, et à vendre par JULES LEBLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Dessalles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Barran, les esclaves et biens-fond ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, agée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2°. Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Suzanne, négresse créole âgée de 22 ans, cuisiniere, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph grif créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1° Une Terre ou Habitation, sise en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve a environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, fermant de 4 dégrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duvergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringter, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, au faubourg St-Jean, à gauche en allant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'ilet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour recours, en l'étude de feu Pierre Pédesclaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St-Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande-Rue, ensemble une maison en bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de répartion.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour:
W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

☞ Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La maison située au faubourg St. Jean, chemin du dit Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations que de la pointurer et refaire les plafonds dans certains endroits. Elle vient d'être réparée, couverte et claire-voyé neuf, &c. C'est un bien très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, lillas, orangers, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La terre d'en bas, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propres à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la lever. 18 nov—8,2ps

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1°. Un **TERRAIN**, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre **TERRAIN**, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.
9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 9 janvier 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Joseph Conand, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un Terrain désigné sur le No. 83, situé rue St. Louis, vis-à-vis la propriété de M. J. Leprêtre, ayant 31 pieds, 11 pouces 1 de face, sur 157 pieds 2 profondeur.

Sur ce terrain est une maison bâtie en 1820, distribuée comme suit :

A l'étage, salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, un cabinet, galerie et office, cuisine sur le même plan, 7 places à feu.

A l'entresol, grand entresol au-dessus du magasin et du corridor, chambre d'étude (à feu) 4 chambres pour domestiques et cabinet.

Au rez-de-chaussée, magasin sur la rue et grand corridor, cuisine et deux chambres, servant de magasin à l'usage de la maison, cabinet sous l'escalier, cour briquetée.

Conditions de la vente: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 5 déc

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé ; le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte. JOHN K. WEST,
Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. M. MORGAN,
Président de la Compagnie d'Assurance des Négociants. PETER LAIDLAW,
Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane. BEV. CHEW,
Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.
23 nov—1m,2ps

$15 DE RECOMPENSE.

EGARE du bateau à vapeur Warsaw, samedi dernier, la négresse **SYLVIA**, âgée d'environ 28 ans, parlant anglais seulement. On l'a vue samedi dans l'après-midi, près du canal Carondelet avec son enfant âgé d'environ 1 an, demandant après son maître.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la reconduira à M. J. Plaisser, hôtel Bishop, ou à M. W. PALFREY,
4 déc—1☞ rue Gravier, No. 55.

CHEVAL PERDU OU VOLE.

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, est disparu de chez le soussigné, un cheval bai ayant une petite étoile blanche au front et une petite marque au pied gauche de derrière ; le dit cheval est ferré au deux pieds de devant, il est en outre joli et très bien fait.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui ramènera le dit cheval ou qui donnera des renseignements de manière à le trouver.

Paroisse St. Jean Baptiste, ce 22 Novembre 1833.
23 nov—3ps☞ AUGUSTE MADER, Fils.

ANGLAIRE offre à vendre au plus juste prix, un assortiment de vases et pendules du meilleur goût, et qu'il vond en garantie; aussi, jolies montres de Lépine à savonnettes, balances avec leurs plateaux et leurs poids; boîtes à compartimens pour MM. les marchands de la côte, un assortiment de corsets des meilleures fabriques de Paris, plaquages, tels que, chandeliers, de toutes grandeurs do. avec girandoles, bourgeoirs façons anglaises et françaises, caffetières, sucriers, moutardiers, dessous de carafes et de bouteilles, bouchons garni de plaquages, sallières, petites assiettes pour verres à liqueurs et tasses à café, burettes pour garnitures d'autels avec leurs plateaux; aussi, un assortiment d'argenterie de toutes espèces, tant anglaise que française.

Comme par le passé, il monte le brillant et fait toutes espèces de raccommodages dans le bijou, plaquage et argenterie, et il achète les matières d'or et d'argent.
4 déc ANGLAIRE, rue Royale, No. 230.

Magasin d'articles nouveaux de Paris,

RUE DE CHARTRES, No. 182.

ALEXANDRE PAYA, arrivé depuis peu de jours de Paris, offre à vendre à des prix modérés, les articles suivans, savoir :

Un très bel assortiment de librairie, parfumerie, bijouterie, lithographies, sujets gracieux, batailles et tableaux à l'huile, nécessaires de dames et pour hommes, Cartonnages pour étrennes, palatines, roas, manteaux de dames, sacs de fantaisie, mouchoirs en batiste et foulards des Indes; parapluies fins, ombrelles, cannes à poignards, à épées et autres; fusils et usteansiles de chasse, jolis pistolets de proche, couteaux-poignards et poignards à gaine; pendeloerie fine, chapeaux de soie première qualité et casquettes en drap fin; gants divers, cravates noires, cols de fantaisie, chemises en toile et en percale, porte-feuilles, brosses, miroirs, étuis à cigares, bretelles, briquets de poche, lampes, flambeaux, papiers à lettre fin et articles de bureaux et un grand nombre d'objets de fantaisie.

Liqueurs fines de Marie Brizard et Roger, de Bordeaux, cages et grains pour oiseaux. 2 déc—1☞

FOIN, VIN ET FRUITS.

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, mousseux; 100 boites grapes de raisins; 100 do. do.; 100 boites et 100 raisins Muécat; 100 do. de raisins; 100 do. do.; 20 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à I. OGDEN & Co,
26 nov rue du Canal, No. 78.

AVENDRE—3,000,000 barils de COQUILLES livrables à Barataria et à vendre par
27 nov—2m F. SAUTON.

GRAINES DE JARDINAGE.

PAR le paquebot Saratoga, le soussigné reçoit directement d'un cultivateur, un assortiment de graines de jardinage de cette année, dont la bonne qualité lui est garantie. PRE. LEMOINE,
Rue Royale, No. 139, entre Toulouse et St. Louis.
8 déc—4

A VENDRE par les soussignés chez M. Frémaux, libraire, rue Toulouse, No. 80.

Un grand assortiment de papiers peints et tintures à sujets, lithographiées; gravures et tableaux à l'huile des premiers peintres et dessinateurs; tapis de tables et d'appartements superfins ; Velours d'Utrech, franges de soie pour meubles; assortiment de fusils à piston et pistolets de Lepage de différents calibres, écharpes, ombrelles, peignes, soie, robes de bal et objets de fantaisies pour dames, cols, et portefeuilles; Vins de Champagne et Chambertin, 1ère. qualité, artifices divers, capsules ouvrantes, pendules et montres de choix, cartons de bureaux et queux de billards, à bon marché.

Monsieur Frémauq prévient de nouveau qu'indépendamment de son cabinet de lecture composé au moins de 7,000 volumes du meilleur choix. Il vient de recevoir 1200 volumes des ouvrages les plus nouveaux à vendre, ainsi qu'une collection de Manuels de différents états, Traités de Songe, &c.
3 déc—15 V. HEBERT & FREMAUX.

A VENDRE en débarquement du brick le Gustave-Ernest, vis-à-vis la rue Bienville, les articles suivans savoir :

41 barriques vin rouge, Pauliac Médoc, 1830,
275 caisses do. do. do. 1828.
150 barriques vin rouge, Montférand, 1830.
106 caisses vin vieux rouge, Léoville Médoc 1828.
61 caisses do. do. Château Margaux, 1825.
20 demi-bques. vin blanc Barsac, 1830.
4 barriques vin rouge Hauts-Brion *Mission* de première qualité.
4 barriques vin rouge, do. do. 1827.
4 barrriques do. do. do. 1830.
54 caisses do. do. do. do. 1825.
10 caisses sirop de Grozeille.
10 do. do. de Framboise.
15 caisses fruits à l'eau-de-vie.
28 caisses liqueurs superfine.
200 paniers Anisette.
10 caisses olives farcie.
15 paniers huile surfine.
2 caisses contenant 100 chapeaux de soie de première qualité.
1 caisse Champignons.
Nouvellement attendu par le navire français l'Eucharis, de Bordeaux.
6 pipes eau-de-vie de Cognac, 3me. preuve
1 do. vieille eau-de-vie do., de la marque Dupuy.
53 caisses vin blanc hauts Barsac.
60 damejeanne vinaigre blanc.
48 caisses vin blanc Haut Sauterne.
460 livres étoupé.

Pour les prix et conditions, s'adresser à R. A. Lefebvre, rue St-Louis, chez Monsieur James Chastant.
4 décembre—3

LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont transporté leur bureau de courtage au numéro 164, rue de Chartres, en face de M. Petitpain, et offrent à vendre à l'amiable, les propriétés ci-après :

Une superbe propriété située dans le carré de la ville, le terrain mesure 40 pieds environ de face sur une profondeur de 150 pieds, et comporte trois locations, en briques.

Une autre propriété située rue de l'Hôpital entre Royale et Condé, le terrain mesure 45 pieds de face à la rue de l'Hôpital, sur 40 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en briques.

Une maison située au faubourg Trémé continuation de la rue St.-Anne, entre les rues Marais et Villaré, près qu'en face de la nouvelle prison ; le terrain mesure 30 pieds de face sur 120 de profondeur. La maison est en bois.

Une autre maison en bois, bâtie sur un terrain de 30 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, situé au faubourg Marigny, rue d'Amour entre les rues de l'Union et des Français, No. 152.

Une propriété située au faubourg de l'Annonciation, le terrain mesure 52 pieds de face à la rue des Pacanniers sur une profondeur de 120 pieds (mesure américaine) entre les rues Richard et St. Jean Baptiste. La maison est en bois et se compose de 3 appartements, galerie, cabinets, &c. LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
4 décembre rue de Chartres, No. 16.

LE soussigné offre à vendre des Vins de différentes qualités, reçus dernièrement de Bordeaux par les derniers arrivages et ayant droit au drawback :

500 barriques Vin de Montferrand, St.-Estèphe, Pauillac, St. Julien et Haut-Brion; 200 barils Vin blanc de Barsac, Preignac, Carbonnieux et Haut-Sauterne, 200 caisses Vin rouge, Médoc, Pauillac, St. Julien, Pomys, Château-Margaux, Gruau-Larose, Léoville, Lafitte &c ; 300 caisses Vin blanc, Barsac, Preignac, Sauterne, &c.; 200 dito Prunes fraiches, 30 dito Maraschino de Zarah ; 15 dito Curaçoa de Hollande ; 30 paniers Anisette ; 200 caisses Liqueurs assorties ; 250 sacs Bouchons assortis, pour bouteilles et damejanes ; 8 caisses Serrurs assorties pour malles, de 4 à 12 pouces; 2 dito Serrures en cuivre et en fer pour armoires. P. O. SORBE,
2 déc 118, rue Royale

BON MARCHE—Le soussigné vient de recevoir un assortiment complet de bottes en peau de veau, maroquin, veau marin et buffle, toutes fabriquées dans le dernier genre. On les vend à la douzaine ou à la paire et à meilleur marché que dans tout autre magasin.

AYER & CO, rue de la Levée,
30 nov No. 40, près des magasin bleus.

LES propriétaires de terrains au faubourg Marigny, dans la rue d'Enghein, au premier second ilet, pourraient les vendre en s'adressant à
LAROCHE & GAUTIER, courtiers,
27 nov rue de Chartres, No. 169

ACTIONS de la compagnie de la Presse à coton à Vapeur de la Levée, à vendre par CHS. HATREL,
27 nov rue de Chartres, No. 123

FUTAILLES—96 jeux de futailles, en débarquement du brick Hebron, de Newburyport, à vendre par LINCOLN & GREEN
26 nov

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CHS. HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

A VENDRE par le soussigné 1250 cordes de bois de frêne de 4 pieds de long avantageux à l'usage des bateaux à vapeur, livrables à 5 milles au-dessous de la ville et du même bord du fleuve. On pourra traiter par lot de cent cordes, CHS. HATREL,
26 nov rue de Chartres, No. 123

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

Bureau de la Compagnie de la Presse à Coton à Vapeur de la Levée—Nelle.-Orléans, 26 novembre 1833.

AVIS est par les présentes donné qu'un reçu en faveur de George Eustis, en date du 12 juillet 1833, pour une de $1000 de la première souscription au fonds capital de cette institution, a été perdu ou égaré et que demande a été faite des certificats aux quels ce reçu donne droit.

Par ordre de la direction,
26 nov H. G. BECHTEL, secrétaire

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & CO.

AVIS.—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER Ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, à New-York, ont ouvert un magasin d'habillemens dans la rue de Chartres, N° 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à des prix modérés, en gros et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1 m

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleures maisons de Paris.
13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des rues de cette ville, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov☞

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches de cypre coupées dans la bonne saison, et exemptes de sape, maintenant dans un chalan au lieu des déchargements, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILE à drape de Russie, &c:—12 balles toile à drap grise, de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, 10 do. Diaper, en débarquement et à vendre par
23 nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

RUBANS DE SOIE propres pour le marché, récemment reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

SANGUES—Les soussignés viennent de recevoir des sangsues de choix et offrent de les vendre à un prix très raisonnable. H. BONNABEL & FRERES,
20 nov rue Tchoupitoulas

DROGUES FRAICHES, &c.

RECU par le New-Orléans et le Napier, un grand assortiment de substances médicinales et de préparations chimiques, telles que Savons médicinal; Paragoyroux; Eau de Lavande, de fleurs d'orangers, et de rose, Huile essentielle de limon, de rose, &c., 25 livres Sulfate de quinine de pelletier, une livre acétate et sulfate de morphine; Cantharides; Ether sulfurique; Fleurs de violettes; do. de pavot; Graines d'anis, &c.
H. BONNABEL & Co,
20 nov rue Tchoupitoulas

VENTES PAR LE MARSHAL.

Baptiste Beaulieu et Joseph Rechou vs. Michel Santiago, P. S. Dubourg vs. le même.

EN vertu de deux writs de plurius fieri facias à moi adressés par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi, 4 janvier prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, une maison en bois, située dans la rue Richard, entre les rues Pacanniers et St. Jean Baptiste, dans le faubourg Lacourse, ladite maison ayant 49 pieds de face, sur 32 et demi de profondeur, saisie dans lesdites affaires.

Cette criée étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur à un crédit de 12 mois avec un intérêt de 6 pour cent à compter du jour de la vente ; l'acquéreur donnera son billet avec sécurité sur la propriété jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte, pour amender les divers actes, passés pour organiser les cours de cet Etat et pour d'autres objets.
5 déc B. BEAUREGARD, marshal

John Moury vs. capitaine Hunter, le bateau à vapeur Hyblander et propriétaires, Thos. Standley vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 20 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublemens, saisi pour satisfaire un privilège sur le dit bateau.

Cette criée étant la seconde et dernière, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur à un crédit de 12 mois avec un intérêt de 5 pour cent à compter du jour de la vente; l'acquéreur donnera son billet avec sécurité sur le bateau jusqu'à parfait paiement, d'après l'acte, pour amender les divers actes, passés pour organiser les cours de cet Etat et pour d'autres objets.
5 déc B. BEAUREGARD, marshal

Jean Guillot vs. Charlotte Bonifay et Gentil.

EN vertu d'un ordre de vente et de saisi à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 2 janvier 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un certain lot de terre situé au Bayou St. Jean, mesurant 20 pieds de face sur le dit bayou, sur environ 120 pieds de profondeur, et s'élargissant de 30 pieds sur le derrière, avec un privilège sur le dit lot, saisi dans l'affaire ci-dessus.
29 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 5 décembre prochain, à 4 heures, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, carafes, barriques vides, et divers bouteilles de liqueurs, et tout le contenu du magasin, saisis à la poursuite de J. Ball & co.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, le négre nommée Suzan, saisie à la poursuite de Jean Bounin et A. Dray.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

John Thompson vs. le bateau à vapeur Plough Boy, capitaine Blair, et propriétaires, H Henderson, vs. le même, J Scanson vs. do. J Nunito vs. do. J Gibson vs. do. J Kelley vs. do. J Risey vs. do. J Farnum vs. do. J P Mington vs. do.

EN vertu de 9 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 23 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Blough Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

D. Abbott vs. Cepitaine Hunter, le bateau à vapeur Hylander et propriétaires; R Leary vs. le même, C Sponster vs. do. J M Sawyer vs. do. Mme. Brown vs. do. E Johnston vs. do. H Gruner vs. do. S Reed vs. do. W Robinson vs. do. M Willis vs. do. Jh Hunters vs. do. Jh Jamin vs. do. Willington vs. do.

EN vertu de 13 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 21 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 16 décembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, 2 lots de terre No. 1 et 2, dans l'ilet No. 285, situés au nouveau Canal, faubourg Ste. Marie, les dits lots de terre mesurant chaque, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et T S Davis
11 nov B. BEAUREGARD, marshal

John A Zander vs. Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

Mme. BRIGOT, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de **MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES**, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

AVIS—THOMAS LAMB, natif du comté de Westmorland en Angleterre, est mort le 25 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés dûment nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressées voudront bien s'adresser pour plus de renseignements à MAURICE CANNON,
ruq Tchoupitoulas,